

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL DU VENDREDI 19 MARS 2021

Date de la convocation : 15 mars 2021

L'ordre du jour est le suivant :

- Suivi des travaux et projets en cours
- Voirie
- Compte-rendu des différentes réunions
- Convention de prestation de services (broyage, lamier, débroussaillage) 2021-2023
- Convention de mise à disposition d'une salle pour le Relais Petite Enfance Itinérant
- Règlement intérieur du Conseil Municipal
- Délibérations et questions diverses

Membres présents : BOBINEAU Joël, PASCAULT-BRICAUD Evelyne, SABOURAUD Damien, SPENNATO Fabienne, BONNEAU Stéphane, ALLETRU Sonia, AUGUIN Denise, COLAS René-Louis, LARGETEAU René-Pierre, MIMAULT Claire, NAULET Jean-Pierre, QUELEN Joël, ROMANO Guillaume, ROYER Stéphanie, VASSEAUD Céline

Secrétaire de séance : SABOURAUD Damien

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant s'il y a des remarques sur le dernier compte-rendu de conseil. Aucune remarque de la part de l'assemblée ; le compte-rendu est approuvé.

1 – SUIVI DES TRAVAUX ET PROJETS EN COURS

- **Bâtiment destiné à recevoir un centre de soin et une surface commerciale :**

Monsieur le Maire fait part de la requête de l'entreprise SEBELEC qui n'a pas obtenu le marché du lot « Électricité ». L'entreprise va saisir le tribunal administratif, la Municipalité n'a aucune démarche à faire. Monsieur le Maire invite tous les élus à la signature du marché avec les entreprises.

- **Village du Moulin :** M. SABOURAUD fait le bilan des réunions de chantier et

présente le planning des travaux. Les travaux de terrassement par l'entreprise PELLETIER vont être décalés d'une semaine ; les travaux d'assainissement seront finis fin de la semaine 12, dans le même temps, débiteront les travaux de terrassement de voirie suivi de ceux du bassin d'orage. Vers le 10 avril, le réseau d'eau commencera à être installé, puis le réseau électrique jusqu'à la fin mai. M. SABOURAUD fait savoir que l'entreprise PELLETIER va avoir un surplus de remblai pierreux qui pourrait être mis à la disposition de la commune ; les élus acceptent ce surplus qui servirait pour des rebouchages sur des chemins communaux. Monsieur le Maire annonce que les réservations de lots se poursuivent et que des rendez-vous de présentation de projets se planifient.

- **Eglise** : Pour obtenir la subvention de la Région, évoquée lors de la précédente réunion de conseil, Monsieur le Maire précise qu'il faut l'avis d'un architecte des bâtiments de France. Un rendez-vous est fixé le samedi 27 mars, à 10h, avec les Architectes du Patrimoine.

2 – VOIRIE

- **Aménagement de la Route du Lac** : M. SABOURAUD présente les devis de 3 entreprises : EIFFAGES 79 (39 977,80€ HT soit 47 973,76 € TTC), PELLETIER (42 592,49€ HT soit 51 110,99€ TTC) et COLAS (36 402,50€ HT soit 39 948€ TTC, mais devis établi sans estimation sur place). M. SABOURAUD présente différentes options qui peuvent se rajouter aux travaux d'aménagement. Les élus se positionnent sur la création d'un parking en face du restaurant les 3 Cocottes, sur le renforcement de voirie au niveau des évitements actuels (demandés par l'ARD) et sur la création de 90 mètres de pistes cyclables en sortant du bourg, direction La Joletière.

Monsieur le Maire rappelle qu'avec l'enveloppe de la Région de 25 353,40€ que peut bénéficier la commune auxquels se rajoutent les amendes de police, la commune dépasserait le montant autorisé en subvention. Pour réaliser ces travaux tout en profitant au maximum d'aides financières, il est proposé d'organiser les travaux sur 2 marchés. Enfin, les élus demandent une renégociation des devis pour le prochain conseil auprès des 3 entreprises.

- **Commission voirie** : La commission s'est réunie le jeudi 18 mars afin d'inventorier les besoins sur l'année. Monsieur le Maire dresse la liste des travaux prévisionnels : Rue des Juifs dont la réfection de la route doit être reprise par l'entreprise ayant engagé des travaux sur le réseau d'eau ; au niveau des Loges, la pose d'un piège à eau est nécessaire pour pallier le problème d'écoulement des eaux pluviales trop conséquent ; à la Grande Perrure, il faudrait reprendre la voirie en sortie de village. Ces travaux sont tributaires du réaménagement du camping ; à la Petite Perrure, une centaine de mètres de voirie vont être refaits. Monsieur le Maire précise que la route descendant sur le Gazeau est très endommagée : les bordures seront nettoyées et les trous bouchés par du point-à-temps par les employés communaux ; sur la Route de la Jamonière, afin d'éviter l'écoulement des eaux pluviales trop important, il est proposé d'y mettre du bicouche; la réfection de la Route de la Poupardière est à prévoir ; une rue piétonne descendant le long de la Rue de la Vallée sera créée par les employés municipaux ; à Saint Thomas, la voie qui dessert les maisons de M. PIETE et M. VEILLET va être reprise.

3 – COMPTE-RENDU DES DIFFÉRENTS RÉUNIONS

- **Commission communautaire tourisme** : M. SABOURAUD fait le bilan de la réunion en présentant un parcours dans le bourg de Mervent, pour le projet « les balludik ».

- **Conseil d'école** : Mme PASCAULT-BRICAUD rapporte que les effectifs pour la rentrée 2021 vont augmenter passant à 84 enfants. Quelques demandes de petits travaux ont été exposées : pose d'une poignée de WC, pose d'un sol pour les jeux extérieurs, résoudre le problème de mauvaises odeurs. La gestion des tickets de cantine a été évoquée : les enseignantes

ont soumis la facturation au mois. Les élus préfèrent garder ce système au ticket permettant une meilleure gestion du budget pour les familles. Mme MIMAULT présente le sonomètre et explique que des intervenants de l'espace René Cassin viendront en classe ce lundi 22 mars, faire de la sensibilisation au bruit aux élèves et personnel.

- **Site internet** : Mme SPENNATO annonce une présentation du nouveau site à la commission communication ce vendredi 26 mars, et à Mme BROCHET (responsable communication à la Communauté de Communes de Fontenay) le 6 avril en visio. Des élus demandent si un bulletin d'information (format 4 pages) va apparaître au printemps. Monsieur le Maire estime qu'il serait bien de l'éditer pour garder le contact avec la population. Bulletin qui pourrait se faire en régie.

- **Pôles de proximité** : Monsieur le Maire et ses adjoints font le bilan de la réunion avec les maires et adjoints des communes de Vouvant, Foussais-Payré et Bourneau en présence de M. BIRÉ et M. PAGEAUD. Un travail de réflexion sur des échanges de matériels (notamment une nacelle), sur une police de proximité, sur une liaison douce entre les communes a été évoqué.

4 – CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES (broyage, lamier, débroussaillage) 2021 – 2023

La Communauté de Communes détient cette compétence depuis quelques années. La convention permet la prise en charge de 38 km de fauchage, 31 km de lamier et de 39 km de débroussaillage par la Communauté de Communes.

Le conseil municipal valide le renouvellement de la convention pour 2021 – 2023.

5 – CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UNE SALLE POUR LE RELAIS PETITE ENFANCE ITINÉRANT

Mme PASCAULT-BRICAUD fait lecture de ladite convention, permettant la mise à disposition, à titre gratuit, de la salle de motricité de l'école pour la rencontre des assistants maternels. La convention est prévue du 15 mars au 31 décembre 2021, renouvelable chaque année par tacite reconduction. L'ensemble des élus accepte la signature de la convention.

6 – RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Chacun des élus prend connaissance du règlement. Après en avoir abordé les principaux thèmes, les élus valident, à l'unanimité, le règlement.

7 – DÉLIBÉRATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- **Visite des remparts** : Samedi 27 février dernier, des élus ont été invités à inspecter l'état des remparts pour un futur projet touristique. Comme ils le craignaient, beaucoup de travail est à prévoir pour l'aménagement à cause de la vétusté de certaines parties des remparts.

- **Antenne relais** : Monsieur le Maire a rencontré un commercial de la société SNEF pour l'implantation d'une nouvelle antenne relais sur une parcelle entre La Pauguère et La Croix Méraud ; Monsieur le Maire estime qu'une implantation entre La Clavelière et La Gajonnière couvrirait un plus large secteur. Un nouvel échange est attendu avec la société SNEF.

En ce qui concerne la vente de la parcelle de l'antenne TDF, au Chêne Tord, Monsieur le Maire a été recontacté par la société Valocîme pour une énième négociation. Avant de se prononcer définitivement, les élus proposent à Monsieur le Maire de revoir le prix de vente auprès de TDF.

- **Association « PachaMama »** : Monsieur le Maire fait lecture de la demande de Céline, pédagogue de l'Ecole par Nature. Elle souhaiterait monter un projet d'école maternelle en pleine nature. Pour cela, elle souhaiterait un terrain avec un accès à l'eau et l'électricité, de préférence en lisière de forêt pour y installer une yourte. Curieux de ce projet, le conseil municipal demande un entretien avec la meneuse du projet.

- **Demande d'hébergement** : Mme PASCAULT-BRICAUD s'est entretenue au téléphone avec une responsable du centre social culturel des Deux-Sèvres qui organise un séjour avec des jeunes, au camping de la Grande Perrure. La responsable souhaiterait disposer d'une structure en cas de mauvais temps pour les héberger.

- **PCAET** : La Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée s'est engagée dans un Plan Climat Air Energie Territorial pour l'ensemble du territoire. Ce projet vise à mettre en place un projet territorial de développement durable. Pour cela, la Communauté de Communes demande une liste des équipements et des projets sur la commune de Mervent qui favorisent les énergies renouvelables.

- **Opération « 1 naissance, 1 arbre »** : Le Département avait sollicité toutes les communes pour une opération environnementale qui consiste à planter un arbre pour chaque naissance dans la commune. M. BONNEAU semble intéressé par cette opération.

- **Formation des élus** : Monsieur le Maire fait savoir que des places restent vacantes pour des formations sur les pouvoirs et la police du Maire, mais aussi pour une formation sur la législation funéraire. Certains élus sont intéressés.

- **Devis** : M. BONNEAU présente un devis de l'entreprise Electechnic pour la fourniture et la pose d'un rétro-projecteur ainsi que d'un écran électrifié dans la salle du conseil : 2 578€ HT. Les élus demandent une négociation du devis et des précisions techniques sur le rétro-projecteur. Le nouveau devis sera présenté lors d'une prochaine réunion.

M. BONNEAU présente également des devis pour le changement des ouvertures de la salle des mariages ainsi que celles de l'ancienne mairie (fenêtres donnant sur la façade). L'entreprise Grellier propose un changement des fenêtres et de la porte de service de la salle des fêtes de la Mairie pour un montant de 5 796,60€ HT ; le devis de l'entreprise Coudronnière s'élève à 3 719€ HT (sans changer le cadre de fenêtre). L'entreprise Coudonnière propose une réparation des fenêtres pour 300€. Avant de valider un devis, les élus demandent des devis comparatifs avec les mêmes travaux. M. BONNEAU va prendre contact avec ces entreprises.

- **M. PIZON Michel** : Monsieur le Maire annonce le décès de M. PIZON survenu le 14 mars à l'âge de 54 ans. Il logeait dans une maison appartenant à la commune. Après que la famille l'est vidée, les élus décident de remettre cette maison à la location.
- **Psychologue** : Mme RAIMBAULT-DEMAIN a annoncé à Monsieur le Maire sa volonté d'arrêter son activité à partir du 31 mars.
- **Théâtre Merventais** : M. LARGETEAU a distribué des flyers aux enfants de l'école pour proposer son projet aux volontaires ; la communication est également diffusée sur le site internet de la commune. Certaines personnes ont pris contact avec M. LAREGTEAU. La création de la troupe avance plutôt bien selon l' élu.
- **Boîte à livres** : M. SABOURAUD fait savoir qu'une boîte à livres est attendue par la population, permettant ainsi de faire découvrir des livres de la bibliothèque.
- **Gestion du bouc** : M. BONNEAU fait constater les dégâts causés par le bouc. Laisse en liberté, il a mangé toutes les plantations de l'année dernière. Sa présence dans le parc devient problématique.
- **Permanences camping-cars** : Les élus organisent le planning des permanences jusqu'à la fin juillet. Monsieur le Maire fait part de la proposition du percepteur : la location ou l'achat d'un TPE permettrait l'acquittement de la nuitée sur l'aire par carte bancaire.

La séance est levée à 0h40.

Prochaine réunion de conseil : le vendredi 9 avril, à 20h30

MEMBRES PRÉSENTS

BOBINEAU Joël

PASCAULT-BRICAUD Evelyne

SABOURAUD Damien

SPENNATO Fabienne

BONNEAU Stéphane

ALLETRU Sonia

AUGUIN Denise

COLAS René-Louis

LARGETEAU René-Pierre

MIMAUT Claire

NAULET Jean-Pierre

QUELEN Joël

ROMANO Guillaume

ROYER Stéphane

VASSEAUD Céline